ses, les princes et les gouvernements ont protégé les arts et la science, afin, évidemment, de les utiliser pour leur gloire et le maintien de leur domination. D'une manière générale, il y a, en ce qui concerne les activités culturelles aussi bien que toute activité non productive ou productive, une disparité fondamentale entre une organisation imposée d'en haut par un corps dirigeant, et une organisation faite de la libre collaboration de collègues et de camarades. Une organisation dirigée centralement implique une réglementation aussi uniforme que possible : sans cela, elle ne pourrait être conçue et dirigée par un organisme central. Dans la réglementation autonome élaborée par tous les intéressés, l'initiative de nombreux experts attentivement penchés sur leur travail, le perfectionnement par l'émulation et des rapports constants, l'initiation et les échanges de vue doivent avoir pour résultats une riche diversité de moyens et de possibilités. La vie spirituelle, si elle dépend de l'autorité centrale d'un gouvernement, tombe forcément dans une plate monotonie ; si elle est inspirée par la libre spontanéité de l'impulsion humaine des masses, elle doit se déployer en une diversité éclatante. Le principe des conseils donne la possibilité de trouver les formes appropriées d'organisation.

Ainsi l'organisation des conseils tisse à travers la société un réseau de corps diversifiés, travaillant en collaboration, et réglant sa vie et son progrès selon leur libre initiative. Et tout ce qui est discuté et décidé dans les conseils tire son véritable pouvoir de la compréhension, la volonté, l'action de l'humanité laborieuse.

editions★turbulentes
http://nem.brassicanigra.org/

Anton Pannekoek

L'ORGANISATION DES CONSEILS

editions★turbulentes

Ce texte constitue le chapitre 7 du livre I (*la Tâche*) de
***LES CONSEILS OUVRIERS* (1942),**
publié la première fois en français par
Informations Correspondance Ouvrières,
puis réédité en 1982 par Spartacus.

Réédition novembre 2005

masses exploitées. Ils assumaient aussi des fonctions administratives de plus en plus importantes ; mais leur caractère principal de forme organique du pouvoir était déterminé par la nécessité de maintenir une domination de classe. Quand cette nécessité disparaît, son instrument disparaît aussi. Ce qui reste, c'est l'administration, qui est une sorte de travail parmi beaucoup d'autres, la tâche d'une espèce particulière de travailleurs ; ce qui prend la place du gouvernement, c'est l'esprit de vie de l'organisation, la discussion constante des ouvriers, qui pensent en commun à leur cause commune. Ce qui impose l'accomplissement des décisions des conseils, c'est leur autorité morale. Et dans une telle société, l'autorité morale a un pouvoir bien plus rigoureux que les ordres ou la contrainte d'un gouvernement.

A l'époque des gouvernements au-dessus du peuple, lorsque le pouvoir politique devait être concédé aux peuples et à leurs parlements, il y avait séparation du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif du gouvernement ; parfois même, le pouvoir judiciaire devenait un troisième pouvoir indépendant. La tâche des parlements était de légiférer, mais l'application, l'exécution des lois, l'administration quotidienne étaient réservés à un petit groupe privilégié de dirigeants. Dans la communauté de travail de la nouvelle société, cette distinction disparaît. Décision et exécution sont intimement liées ; ceux qui font le travail décident, et ce qu'ils décident en commun, ils l'exécutent en commun. Lorsqu'il s'agit de grandes masses, les conseils sont leurs organes de décision. Là où la tâche exécutive était confiée à des organismes centraux, ceux-ci devaient avoir le pouvoir de commander ; ils devaient être des gouvernements ; là où la tâche exécutive incombe aux masses elles-mêmes, cette nécessité n'existe plus et les conseils n'ont pas ce caractère. De plus, selon les problèmes qui se posent et les questions qui doivent faire l'objet de décisions, ce sont des personnes différentes qui sont déléguées pour s'en occuper. Dans le domaine de la production elle-même, chaque entreprise doit non seulement organiser avec soin son propre champ d'activité, mais elle doit aussi créer des liaisons horizontales avec les entreprises similaires, verticales avec celles qui lui fournissent les matières premières ou qui utilisent ses produits. Dans cette dépendance mutuelle et cette liaison des entreprises, dans leur lien avec d'autres branches de la production, les conseils, qui discutent et décident, couvriront des domaines toujours lus étendus, jusqu'à l'organisation centrale de la totalité de la production. D'autre part, l'organisation et la consommation, la distribution de tous les biens nécessaires, exigera ses propres conseils de délégués de tous les intéressés et aura un caractère plutôt local ou régional.

A côté de cette organisation de la vie matérielle de l'humanité, il y a le vaste champ des activités culturelles et de celles, non directement productives, qui ont pour la société une nécessité primordiale, telles que l'éducation des enfants et le soin de la santé de uns. Ici, c'est encore le même principe qui règne : celui de l'auto-organisation de ces domaines de travail par ceux qui font le travail. Il semble tout à fait naturel que tous ceux qui participent activement soit au soin de la santé universelle, soit à l'organisation de l'éducation, c'est-à-dire les soignants et les enseignants, règlent et organisent l'ensemble de ces services, par les moyens de leurs associations. En régime capitaliste, où il leur fallait vivre des maladies qui affligent les hommes ou du dressage des enfants, leur lien avec la société en général prenait la forme, soit d'un métier compétitif, soit d'une application des ordres du gouvernement. Dans la nouvelle société, à cause du lien bien plus intime de la santé et de l'éducation, avec le travail, ils régleront leurs tâches de manière que leurs conseils restent en contact étroit et collaborent constamment entre eux et avec les autres conseils ouvriers.

Il faut noter ici que la vie culturelle, domaine des arts et des sciences, est, par sa nature même, si étroitement liée à l'inclinaison et à l'effort individuels, que seule la libre initiative de gens qui ne sont pas étouffés sous le poids d'un labeur incessant peut assurer sa floraison. Cette vérité n'est pas réfutée par le fait qu'au cours des siècles de société de clas-

font partie d'un tout dans la « praxis » de la vie quotidienne. La démocratie complète est réalisée par l'égalité des droits de tous ceux qui participent au travail. Evidemment, ceux qui restent an marge du travail n'ont pas voix au chapitre en ce qui concerne son organisation. On ne peut considérer comme un manque de démocratie que, dans ce monde où les groupes à l'intérieur desquels tous collaborent, se gouvernent eux-mêmes, ceux qui ne s'intéressent pas au travail - et le capitalisme an laissera beaucoup, exploiteurs, parasites, rentiers - n'aient pas part aux décisions.

Il y a soixante-dix ans, Marx signalait qu'entre le règne du capitalisme et l'organisation finale d'une humanité libre, il y aurait une période de transition où la classe ouvrière serait maîtresse de la société, mais où la bourgeoisie n'aurait pas encore disparu. Il appelait cet état de choses la dictature du prolétariat. A son époque, ce mot n'avait pas encore la résonance sinistre que lui ont donné les systèmes modernes de despotisme, et on ne pouvait pas l'employer abusivement pour la dictature d'un parti au pouvoir, comme plus tard en Russie. Il signifiait seulement domination de la société passant de la classe capitaliste à la classe ouvrière. Plus tard, des gens entièrement acquis aux idées du parlementarisme essayèrent de matérialiser cette conception en ôtant aux classes possédantes la liberté de former des groupements politiques. Il est évident que cette violation du sentiment instinctif de l'égalité de droits était contraire à la démocratie. Nous voyons aujourd'hui que l'organisation des conseils met en pratique ce que Marx avait anticipé en théorie, mais dont on ne pouvait à l'époque concevoir la forme pratique. Quand la production est organisée par les producteurs eux-mêmes, la classe exploiteuse d'autrefois est automatiquement exclue de la participation aux décisions, sans autre forme de procès. La conception de Marx de la dictature du prolétariat apparaît comme identique à la démocratie ouvrière de l'organisation des conseils.

Cette démocratie ouvrière n'a rien de commun avec la démocratie politique du système social précédent. Ce qu'on a appelé démocratie politique du capitalisme était un simulacre de démocratie, un système habile conçu pour masquer la domination réelle du peuple par une minorité dirigeante. L'organisation des conseils est une démocratie réelle, la démocratie des travailleurs, où les ouvriers sont maîtres de leur travail. Dans l'organisation des conseils, la démocratie politique disparaît parce que la politique elle-même disparaît, cédant la place à l'économie socialisée. La vie et le travail des conseils, formés et animés par les ouvriers, organes de leur coopération, consistent dans la gestion pratique de la société, guidée par la connaissance, l'étude permanente et une attention soutenue.

Toutes les mesures sont prises au cours d'échanges constants, par délibération dans les conseils et discussion dans les groupes et ateliers, par des actions dans les ateliers et des décisions dans les conseils. Ce que l'on arrive à faire dans de telles conditions ne pourrait jamais être commandé d'en haut, ou ordonné par la volonté d'un gouvernement. La source en est la volonté commune de tous ceux qui sont en cause, car l'action est fondée sur l'expérience et la connaissance du travail de tous, et elle influence profondément la vie de chacun. Les décisions ne peuvent être exécutées que si les masses les considèrent comme l'émanation de leur propre volonté ; une contrainte étrangère ne peut pas les faire respecter, simplement parce qu'une telle force n'existe pas. Les conseils ne sont pas un gouvernement ; même les conseils les plus centralisés n'ont pas un caractère gouvernemental, car ils n'ont aucun moyen d'imposer leur volonté aux masses ; ils n'ont pas d'organes de pouvoir. Tout le pouvoir social appartient aux travailleurs eux-mêmes. Partout où l'exercice du pouvoir est nécessaire - contre des troubles ou des attaques à l'ordre existant - il émane des collectivités ouvrières dans les ateliers et reste sous leur contrôle.

Pendant toute l'ère civilisée et jusqu'à nos jours, les gouvernements ont été nécessaires comme instruments permettant à la classe dirigeante de garder sous sa coupe les

Le système social dont il est question ici pourrait être appelé du nom de communisme si ce nom n'était utilisé dans la propagande mondiale du « Parti communiste » pour désigner son système de socialisme d'Etat, sous une dictature du parti. Mais qu'est-ce qu'un nom ? On abuse toujours des noms pour tromper les masses : les sons familiers les empêchant de penser d'une manière critique et d'apprécier clairement la réalité. Donc, au lieu de chercher le nom qui convient, il sera plus utile d'examiner de plus près la caractéristique principale du système : l'organisation des conseils.

Les conseils ouvriers sont la forme d'auto-gouvernement qui remplacera, dans les temps à venir, les formes de gouvernement de l'ancien monde. Bien entendu, pas pour toujours ; aucune de ces formes n'est éternelle. Quand la vie et le travail en communauté constituent une façon d'être normale, quand l'humanité contrôle entièrement sa propre vie, la nécessité fait place à la liberté et les règles strictes de justice établies auparavant se résolvent en un comportement spontané. Les conseils ouvriers sont la forme d'organisation de la période de transition pendant laquelle la classe ouvrière lutte pour le pouvoir, détruit le capitalisme et organise la production sociale. Pour connaître leur véritable caractère, il sera utile de les comparer aux formes existantes d'organisation et de gouvernement, que la coutume présente à l'esprit public comme allant de soi.

Les communautés trop vastes pour se réunir en une seule assemblée règlent toujours leurs affaires au moyen de représentants, de délégués. Ainsi, les citoyens des villes libres du Moyen Age se gouvernaient par des conseils de villes et les bourgeoisies de tous les pays modernes ont leurs parlements, à l'exemple de l'Angleterre. Lorsque nous parlons de l'administration des affaires par des délégués élus, c'est toujours aux parlements que nous pensons ; c'est donc surtout aux parlements que nous devons comparer les conseils ouvriers si nous voulons discerner leurs traits essentiels. Il est évident qu'étant donné les grandes différences qui existent tant entre les classes qu'entre leurs objectifs, les corps représentatifs correspondants doivent être eux aussi essentiellement différents.

Cette différence saute aux yeux dès l'abord : les conseils ouvriers s'occupent du travail et doivent régler la production, alors que les parlements sont des corps politiques qui discutent et décident des lois et des affaires de l'Etat. La politique et l'économie, cependant, ne sont pas des domaines entièrement séparés. En régime capitaliste, l'Etat et le parlement prennent les mesures et font les lois nécessaires à la bonne marche de la production ; ils pourvoient à la sécurité du négoce et des affaires, à la protection du commerce, de l'industrie, des échanges et des déplacements à l'intérieur et à l'étranger ; à l'administration de la justice, à la monnaie et à l'uniformité des poids et mesures. Et leurs taches politiques, qui, à première vue, ne semblent pas liées à l'activité économique, sont en rapport avec les conditions générales de la société, avec les relations entre les différentes classes, qui constituent le fondement du système de production. Ainsi, la politique, l'activité des parlements, peut, au sens large, être considérée comme un auxiliaire de la production.

Où est alors, en régime capitaliste, la distinction entre la politique et l'économie ? Leurs rapports sont les mêmes que ceux qui existent entre la réglementation générale et la pratique concrète. La tache de la politique est d'établir les conditions sociales et légales dans lesquelles le travail productif peut s'effectuer régulièrement, ce travail lui-même étant la tâche des citoyens. Ainsi, il y a division du travail. La réglementation générale, bien qu'elle soit une base nécessaire, ne constitue qu'une part mineure de l'activité sociale, un accessoire du travail proprement dit, et peut être lassée à une minorité de politiciens dirigeants. Le travail productif lui-même, base et contenu de la vie sociale, est constitué des activités séparées de nombreux acteurs et absorbe entièrement leurs vies. La part essentielle de l'activité sociale est la tâche personnelle. Si chacun s'occupe de son propre travail, et s'acquitte de sa tâche, la société dans son ensemble marche bien. De temps en temps, à in-

tervalles réguliers, au moment des élections législatives, les citoyens doivent donner leur attention aux réglementations générales. Ce n'est qu'aux époques de crises sociales, de décisions fondamentales et de controverses sévères, de guerre civile de révolution, que la masse des citoyens a dû consacrer tout son temps et toutes ses forces à ces réglementations générales. Les questions fondamentales réglées, les citoyens pouvaient retourner à leurs occupations particulières, et laisser une fois de plus ces affaires générales a la minorité d'experts, aux juristes et aux politiciens, au parlement et au gouvernement.

Tout autre est l'organisation de la production commune par les conseils ouvriers. La production sociale n'est pas divisée en une quantité d'entreprises séparées dont chacune est l'œuvre limitée d'une personne ou d'un groupe ; elle constitue une totalité cohérente, objet de l'attention de la totalité des travailleurs, occupant leurs esprits en tant que tâche commune à tous. La réglementation générale n'est plus une affaire accessoire, abandonnée à un petit groupe de spécialistes : c'est le problème principal, qui exige l'attention conjuguée de tous. Il n'y a plus séparation entre la politique et l'économie, autrefois activités quotidiennes d'un corps de spécialistes, d'une part, et de la masse des producteurs d'autre part. Pour la communauté indivise des producteurs, politique et économie ont fusionné ; il y a unité de la réglementation générale et du travail pratique de production. Cette totalité est l'objectif essentiel de tous.

Ce caractère se reflète dans toute pratique. Les conseils ne gouvernent pas, ils transmettent les opinions, les intentions, la volonté des groupes de travail. Non pas, certes, comme des commissionnaires indifférents qui portent passivement lettres et messages dont ils ne connaissent rien. Ils ont pris part aux discussions, ils se sont distingués comme porte-parole ardents des opinions qui ont prévalu. De sorte que, comme délégués d'un groupe, ils ne sont pas seulement capables de défendre ses idées à la réunion du conseil, mais encore ils sont suffisamment impartiaux pour être ouverts à d'autres arguments, et pour présenter à leur groupe des opinions ayant une plus large audience. Les conseils sont donc les organes de discussions et du communications sociales.

La pratique parlementaire est exactement à l'opposé. Les délégués doivent prendre des décisions sans consulter leurs électeurs, sans être liés par un mandat. Le député, pour garder la fidélité de ses mandants, peut daigner leur parler et leur exposer sa ligne de conduite, mais il le fait en tant que maître de ses propres actes. Il vote comme sa conscience et son honneur le lui imposent, eu égard à ses propres opinions. C'est bien naturel : il est expert en matière politique, le spécialiste des questions législatives, et il ne peut se laisser guider par les directives de gens ignorants. La tâche de ces derniers, c'est la production, leurs occupations particulières ; la sienne, c'est la politique, les réglementations générales. Il doit être guidé par de grands principes politiques, et non se laisser influencer par l'égoïsme étroit des intérêts privés de ses mandants. C'est ainsi que, dans le capitalisme démocratique, il est possible à des politiciens élus par une majorité de travailleurs de servir les intérêts de la classe capitaliste.

Les principes du parlementarisme ont aussi pris pied dans le mouvement ouvrier. Dans les organisations syndicales de masse, ou dans des organisations politiques géantes comme le parti social-démocrate allemand, les dirigeants agissaient comme une sorte de gouvernement, avec pouvoir sur les membres, et leurs congrès annuels prenaient l'allure de parlements. Les dirigeants les appelaient avec fierté des parlements du travail, pour souligner leur importance ; et les observateurs critiques faisaient remarquer que la lutte des factions, la démagogie des dirigeants, les intrigues de couloir étaient des signes de cette dégénérescence, déjà apparue dans les véritables parlements. Et de fait, c'étaient des parlements, de par leur caractère fondamental. Pas au début, quand les syndicats étaient petits et que des membres dévoués faisaient tout le travail eux-mêmes, et presque toujours gratuitement. Mais avec l'augmentation des effectifs apparut la même division du travail que dans la société en générale. Les masses travailleuses devaient donner toute leur attention à leurs intérêts personnels particuliers, à la façon de trouver et de garder un emploi. C'était là le contenu principal de leur vie et de leur esprit ; ce n'est que d'une manière très générale qu'elles devaient en outre décider par vote de leurs intérêts communs de classe et de groupe. Le détail de la pratique était laissé aux experts, aux fonctionnaires des syndicats et aux dirigeants des partis, qui savaient comment s'y prendre avec les patrons capitalistes et les ministres. Et seule une minorité de dirigeants locaux était suffisamment au courant de ces intérêts généraux pour être envoyée comme délégués aux congrès où, malgré les mandats pouvant impératifs, chacun votait en fait selon son propre jugement.

Dans l'organisation des conseils, la domination des délégués sur leurs mandants disparaît, parce que la base de cette domination, la division des tâches a disparu. Alors, l'organisation sociale du travail oblige chaque ouvrier à accorder toute son attention à la cause commune, à la totalité de la production. Comme auparavant, la production de ce qui est nécessaire à la vie comme fondement de la vie même, occupe l'esprit autrement. Mais il ne s'agit plus de la préoccupation de chacun pour sa propre entreprise, son propre emploi, en concurrence avec les autres. Car la vie et la production ne peuvent être assurées que par la collaboration, par le travail collectif entre compagnons. Ce travail collectif domine donc la pensée de chacun. La conscience de la communauté forme le fond et la base de tout sentiment et de toute pensée.

Il s'agit là d'une révolution totale dans la vie spirituelle de l'homme. Il apprend à voir la société. Il sait ce qu'est la communauté dans son essence. Auparavant, en régime capitaliste, sa vision se limitait à ce qui concernait ses affaires, son travail, sa famille et lui-même. Il ne pouvait en être autrement, car de cela dépendait son existence. La société n'était pour lui qu'un arrière-plan obscur et inconnu, derrière son petit monde visible. Et certes, il subissait ces forces puissantes, qui déterminaient l'issue heureuse ou la faillite de son travail. Mais, guidé par la religion, il voyait en ces forces l'œuvre de puissances suprêmes surnaturelles. Dans le monde des conseils ouvriers, au contraire, la société apparaît en pleine lumière, transparente et connaissable ; la structure du processus social du travail n'est plus dissimulée aux yeux de l'homme ; son regard embrasse la production dans sa totalité ; c'est cela qui est nécessaire à sa vie, à son existence. La production sociale est alors devenue l'objet d'une organisation consciente. La société est dans la main de l'homme ; il agit sur elle, il en comprend donc la nature essentielle. Ainsi, le monde des conseils ouvriers transforme l'esprit.

En régime parlementaire, qui est le système politique des entreprises indépendantes, le peuple est constitué d'une multitude de personnes séparées ; au mieux, selon la théorie démocratique, chacun se proclama investi des mêmes droits naturels. Pour l'élection des délégués, les gens sont groupés selon leur résidence, en circonscriptions. Aux premiers temps du capitalisme, il pouvait y avoir une certaine communauté d'intérêts entre voisins d'une même ville ou d'un même village, ce qui devint de plus en plus, à mesure que le capitalisme se développait, une fiction dépourvue de sens. Les artisans, les commerçants, les capitalistes, les ouvriers qui habitent le même quartier ont des intérêts différents et opposés ; ils votent en général pour des partis différents, et une majorité de hasard remporte la victoire. Bien que la théorie parlementaire considère l'élu comme le représentant d'une circonscription, il est clair que tous ces électeurs ne forment pas un groupe qui l'a délégué pour représenter ses désirs.

Sur ce point, l'organisation des conseils est tout fait le contraire du parlementarisme. Ce sont les groupes naturels, les ouvriers qui travaillent ensemble, le personnel d'une entreprise qui agissent en tant qu'unités et désignent leurs délégués. Ils peuvent trouver parmi eux des représentants réels et des porte-parole, parce qu'ils ont des intérêts communs et